

**Déclaration du Gabon à l'occasion de l'ouverture
de la 56^{ème} série des Assemblées de l'OMPI
3-11 octobre 2016**

Merci Monsieur le Président,

Ma délégation voudrait d'abord vous féliciter, vous et vos adjoints, pour votre élection à la présidence de cette 56^{ème} série des assemblées de l'OMPI et vous adresser ses encouragements en vue d'un aboutissement heureux de nos travaux.

Le Gabon s'associe à la déclaration faite par le Nigeria au nom du Groupe africain et voudrait faire quelques commentaires supplémentaires à titre national.

Ma délégation voudrait se réjouir que les Etats aient pu surmonter leurs antagonismes sur certains sujets de l'agenda de l'OMPI afin de permettre à l'Organisation de poursuivre les discussions au sein des différents comités au cours de cette année, notamment au sein du Comité des Normes (CWS).

Ma délégation voudrait exprimer sa satisfaction sur les conclusions de la 55^{ème} série des Assemblées, qui ont débouché sur des avancées significatives de nature à permettre à l'OMPI de mieux jouer son rôle aussi bien dans la promotion de la Propriété intellectuelle en tant que moteur de l'innovation et de développement que dans l'accompagnement des pays à s'approprier les ressorts de la PI pour un développement intégré.

Les conclusions de la 55^{ème} série des Assemblées concernant la priorité pour l'Afrique d'abriter deux (2) bureaux extérieurs au cours de la période biennale actuelle est pour nous un acquis fort qui consolide l'OMPI dans son rôle de promotion de la PI. Nous espérons que la décision du Groupe africain de voir s'établir ces deux bureaux en Algérie et au Nigeria sera concrétisée au temps indiqué.

Monsieur le Président,

Il est urgent, de notre point de vue, que des solutions communes soient trouvées aux défis communs qui se posent à chacun de nos pays du fait, principalement, de la mondialisation. A cet égard, ma délégation considère qu'en tant que partie prenante du système des Nations Unies, l'OMPI a un rôle à jouer dans l'atteinte des Objectifs de Développement Durables (ODD) et que, dans le contexte multilatéral actuel, particulièrement marqué par la mondialisation des défis économiques, sociétaux, sanitaires etc. , la solidarité ne peut pas être une option, mais une obligation éthique.

Monsieur le Président,

Le Gabon voudrait saluer l'entrée en vigueur du Traité de Marrakech visant à faciliter l'accès des aveugles, des déficients visuels et des personnes ayant d'autres difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées ; et encourager l'OMPI à explorer des voies alternatives pour faire avancer son programme normatif, afin de faire face aux défis de notre temps.

Dans le cadre de l'IGC notamment, le Gabon estime que les discussions sur le projet de texte sont parvenues à un niveau de convergence satisfaisant et appelle les pays à faire preuve de bonne volonté pour surmonter les blocages de principe.

Ma délégation voudrait espérer que des recommandations fortes découleront de ces assises pour donner un élan décisif à nos discussions concernant l'amélioration des normes en général et pour le projet de traité sur l'IGC, le DLT, le PCT et en ce qui concerne les organismes de radiodiffusion.

L'exigence de divulgation, à laquelle nous sommes attachés, est en soi un gage d'équité qui nous paraît tout à fait compatible avec les objectifs de l'OMPI.

C'est pourquoi ma délégation se satisfait de ce que le renforcement de la coopération en matière de développement est un des objectifs du Plan stratégique à moyen terme (PSMT) du Directeur général pour les six ans à venir et, à ce propos, voudrait soutenir la vision du DG reflétée dans ce plan et l'encourager à renforcer les actions envers les PME et les centres de recherche des pays en développement afin notamment d'assurer le transfert de technologies.

Monsieur le Président,

Mon pays attend avec beaucoup d'espoir l'adoption d'un plan national de développement de la PI, dont les activités devraient pouvoir être lancées dans les prochains mois, d'un commun accord avec les services compétents de l'OMPI.

Je voudrais conclure mon propos en remerciant l'OMPI pour l'assistance qu'elle a apportée à mon pays dans la redynamisation du Bureau gabonais du droit d'auteur et en renouvelant la confiance de ma délégation dans l'action du Directeur général pour travailler sans relâche en vue de développer la culture de la PI auprès des principaux utilisateurs.

Je souhaite plein succès à nos travaux et vous remercie, Monsieur le Président.